

Museler l'Assemblée

Une chambre d'enregistrements de textes écrits par le gouvernement et acceptés par le président du groupe parlementaire majoritaire. Voilà à quoi le vote du nouveau règlement réduira l'Assemblée nationale.

Tous les groupes parlementaires se sont pourtant élevés contre ce projet. « Le Parlement, c'est la parole. Une parole que l'on prononce. Une parole que

l'on écoute. Une parole qui nous a été confiée par le peuple exercée en son nom et que personne ne pourra nous confisquer », a rappelé au nom du groupe socialiste, David Habib, député des Pyrénées-Atlantiques.

« Or l'objet de cette réforme, c'est justement cela : verrouiller l'expression des députés avant la prochaine réforme constitutionnelle.

Vous dites vouloir fluidifier, dynamiser, moderniser le travail parlementaire. Mensonge ! Trois fois mensonge ! Ce que vous voulez, c'est continger le débat public. Vous voulez le faire dans le pays, comme dans cet hémicycle ».

La majorité LREM ne s'embarrasse pas de subtilité lorsqu'il s'agit de faire taire celles et ceux qui ne partagent pas la ligne présidentielle. Le nombre de motions de procédure passe de deux à une. Quinze minutes contre trente aujourd'hui, cinq minutes en discussion générale et un seul orateur par groupe. Deux minutes sur chaque article et un seul orateur par groupe. Plus d'explications de vote sur les articles. Les règles de rappels au règlement et de suspension de séance sont modifiées.

Et pourtant, rien ne justifie ces atteintes aux droits du Parlement. « Sur



Le Parlement c'est la parole

la durée de nos débats, qu'il soit dit ici, de façon définitive, que le temps d'adoption d'un texte législatif est plus long en Allemagne qu'il ne l'est en France », a insisté David Habib.

Chacun voit bien que la conception du parlementarisme de la majorité présidentielle n'a rien à voir avec les discours d'intention du candidat Macron à la Présidentielle, qui prétendait vouloir dépasser les clivages et faire preuve de pragmatisme et de bienveillance.

Ainsi, les députés socialistes ont multiplié les amendements pour pointer du doigt, par exemple, les insuffisances des études d'impact et de l'évaluation. En vain. Ils sont intervenus à plusieurs reprises pour plaider en faveur d'un dispositif de coexamen de la loi. Là encore en vain.

« Ce qui est au cœur de ce dispositif, ce qui vous anime, c'est uniquement le contingentement de la parole et notamment le principe d'un orateur par groupe. Votre projet, c'est le mandat impératif, pourtant contraire à nos institutions et à notre histoire politique », a dénoncé David Habib. « Pour vous, en politique comme en économie, il est urgent d'uberiser notre société. Ce règlement ne vise à atteindre que cet objectif ».



RIP

La phase de recueil des signatures des électrices et des électeurs pour l'organisation d'un référendum sur la privatisation d'Aéroport de Paris (ADP) a débuté. Malgré quelques ratés dans les premières heures de sa mise en ligne, il est possible de soutenir cette proposition sur le site (<https://www.referendum.interieur.gouv.fr/>).

Aucune raison rationnelle ne peut justifier la privatisation d'ADP. Ces aéroports parisiens représentent l'une des principales portes d'accès sur le territoire français. Qui peut imaginer qu'ils passent sous contrôle étranger ? En outre, cette entreprise verse chaque année des dividendes à l'État.

L'exemple de Toulouse montre que les privatisations d'aéroports sont des opérations hautement risquées.

Si la mobilisation des citoyennes et des citoyens est suffisante pour permettre l'organisation d'un RIP (Référendum d'Initiative Partagée) on pourra inscrire RIP (Rest in Peace) sur le projet de privatisation d'ADP.

PS29

À la bretonne...

Pendant une semaine, des Bretonnes et des Bretons (élus, militants associatifs ou syndicaux, jeunes...) se sont retrouvés à Saint-Brieuc pour participer à des débats autour de la *Breizh Cop*.



Nous voulons saisir ce moment historique

Au départ, il y avait le SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire). « **Nous devons répondre à une loi mais finalement nous allons le faire à la bretonne. Nous allons fixer nos propres règles, fidèles à notre esprit d'indépendance, à nos convictions en matière de différenciation et de subsidiarité** », a indiqué Loïg Chesnais-Girard.

Cependant, la *Breizh Cop* n'est pas qu'une réponse originale à une demande de l'État et le président du Conseil régional a, dans son discours de clôture de cette semaine d'échanges, rappelé la philosophie qui anime la majorité régionale.

« Cette nouvelle voie ne passera que par le collectif, les pouvoirs horizontaux, les solidarités. »

Pourquoi le Conseil régional s'est-il lancé dans cette *Breizh Cop* alors qu'il aurait suffi de publier un document technocratique ? « **Pas pour la comm' mais pour construire** », a expliqué le président, Loïg Chesnais-Girard. « **Parce que nous vivons ensemble en Bretagne, en France, en Europe et dans le Monde une révolution. Et, fidèles à ce que nous sommes, nous ne voulons pas subir, nous ne voulons pas vivre l'avenir comme un cauchemar mais nous voulons saisir ces engagements, saisir ce moment historique pour l'Humanité pour renforcer la Bretagne.** »

La Bretagne n'est pas épargnée par le réchauffement climatique et l'érosion de la biodiversité. Le 2 juin fut la journée la plus chaude de France depuis 1947.

« **Et, dans un autre domaine, puisque nous parlons d'années historiques, de périodes particulières où on sent que tout peut basculer, le mouvement des gilets jaunes a été un coup de chaleur en plein hiver, en particulier dans le monde rural.** » Pour Loïg Chesnais-Girard ce mouvement a été une expression des limites de notre organisation territoriale et économique : les zones commerciales d'un côté, la maison de l'autre, le travail a un autre endroit et la voiture au milieu. Cette voiture, symbole de la liberté est devenue un outil d'aliénation et un ennemi du pouvoir d'achat dès que le prix du gazole augmente. Et les récents événements dans le golfe persique risquent à court terme d'avoir des répercussions sur le prix du baril et donc sur la facture carburants des ménages.



Plusieurs rencontres préparatoires

Or, notre Région fait face à un défi majeur : son organisation territoriale et économique a participé au développement économique de tous nos territoires ainsi qu'à la solidarité et à la cohésion mais aujourd'hui, il touche ses limites. Car il est un modèle très carboné et toujours très dépendant de l'énergie des autres.

Enfin, et les débats avec la jeunesse l'ont bien montré, cette révolution en cours est aussi démocratique. « **L'activisme sur les réseaux sociaux obtient parfois de meilleurs résultats qu'une action syndicale ou politique classique** », a souligné Loïg Chesnais-Girard. Un tweet, une vidéo sur *Instagram* peuvent donner l'impression d'avoir plus de pouvoir qu'un bulletin de vote. Qui aurait pensé que Donald Trump devienne président des USA ? Qui pourrait penser que Mark Zuckerberg puisse devenir



Une démarche participative

le prochain président des USA ? Ces ruptures sautent aux yeux. Soit nous préférons regarder ailleurs et nous tentons de soutenir un modèle obsolète, soit nous ouvrons une nouvelle voie qui, pour notre Région, ne passera que par le collectif, les pouvoirs horizontaux, les solidarités. « **Cette nouvelle voie n'est ni la décroissance, ni une course folle à la technologie sans limite nous menant directement au transhumanisme comme peuvent le rêver certains leaders de la Silicon Valley** », a prévenu le président du Conseil régional.

« Aujourd'hui, parce qu'il est très carboné, notre modèle touche ses limites. »

Le dynamisme du mouvement associatif en Bretagne permet d'emprunter cette voie.

« **Nous proposons de nous approprier le sujet écologique, d'en faire un levier d'innovation de renouvellement démocratique, de solidarité territoriale** », a résumé Loïg Chesnais-Girard. « **Il faut agir avec le sentiment de l'urgence tout en s'inscrivant dans le temps et le faire avec enthousiasme c'est le choix que nous faisons ensemble, élus de la République, mais c'est aussi le choix que les citoyennes et les citoyens nous demandent. C'est le choix que les entrepreneurs sont prêts à faire en inventant de nouveaux modèles économiques forcément décarbonés, forcément circulaires. Nous ne réussiront pas la transition sans économie, sans les entreprises, sans les partenaires sociaux, sans les salariés, cette transformation doit participer à la construction d'une nouvelle démocratie sociale.** »

Cap sur les Municipales

«Les élections municipales de 2020 auront une importance capitale pour l'avenir de la gauche.» François Cuillandre, président de l'Union des Élus Socialistes et Républicains du Finistère (UESR 29) n'y est pas allé par quatre chemins, le 14 juin, en introduction de l'Assemblée générale de l'association. «C'est pour cette raison que nous mettons tout en œuvre pour les préparer sérieusement.»

Depuis le mois de mars, Hichem Mahboubi a été recruté par l'Union des élus pour animer l'association qui poursuit plusieurs objectifs : organiser un réseau d'élu.es de gauche, définir des positions communes, observer une veille juridique sur les dossiers intéressant les collectivités locales ou assurer la formation des élu.es.

Élu lui-même dans la région de Grenoble, Hichem Mahboubi travaillait précédemment en région parisienne. Pour des raisons familiales, il s'est rapproché de Morlaix, dont est originaire son épouse.

Depuis qu'il a pris ses fonctions, le nouveau permanent s'est principalement concentré sur deux tâches : l'actualisation du fichier et la préparation des formations pour les candidates et les candidats aux Municipales de mars prochain.

Le suivi du fichier demande une attention régulière. **«Le taux de démissions est particulièrement élevé dans ce mandat, sans compter le nombre important d'élections partielles qui ont dû se tenir suite à des crises municipales»**, a souligné

le Premier secrétaire du PS, Yohann Nédélec. D'où, des ajustements à opérer.

«Dès le début du mois de septembre, débuteront les formations en prévision des Municipales. Elles se dérouleront tous les samedis matins, au centre de Kerliver à Hanvec», a précisé François Cuillandre. Elles seront assurées par des élu.es en fonction ou d'anciens élu.es et porteront sur les compétences des mairies et des intercommunalités comme l'action sociale, l'urbanisme, le développement économique, l'éducation... Le programme est disponible sur le site Internet de l'UESR (www.uesr29.fr).

«Cependant, en fonction des demandes des équipes municipales, nous pourrions proposer des formations spécifiques», a précisé la trésorière, Bernadette Abiven.

Dans la plupart des communes du Finistère, des équipes de Gauche se mettent en place pour les élections municipales de 2020. Elles peuvent trouver un soutien auprès de l'UESR.



Hichem Mahboubi nouveau permanent de l'UESR

En savoir plus

Mandataires financiers



Compte tenu de la complexité de la législation, les candidats aux Municipales, dans les communes de plus de 9000 habitants doivent désigner des mandataires financiers disponibles, rigoureux et bien informés de la législation. C'est le sens du message que le trésorier fédéral, Gabriel Steffe, a passé aux militants du Nord-Finistère qui se sont retrouvés à Brest, le 15 juin, pour une session de formation.

Une réunion identique, destinée aux Sud-Finistériens, se tiendra le 22 juin à Quimper et d'autres formations seront organisées à la rentrée.

Où étaient les député.es ?



À l'issue de l'examen du projet de loi d'orientation sur les mobilités à l'Assemblée nationale, la présidente du Conseil départemental, Nathalie Sarrabezolles, a fait part de ses regrets. En effet, lors du passage au Sénat, les parlementaires avaient repositionné le projet de loi dans un objectif d'aménagement du territoire, avec une programmation précise des investissements à prévoir. Celle-ci semble avoir disparu lors de l'examen à l'Assemblée nationale.

«Je regrette de ne pas avoir entendu la voix des député.e.s du Finistère

sur un sujet aussi important pour la pointe bretonne. C'était pourtant l'occasion d'inscrire dans le marbre les investissements nécessaires aux infrastructures de transport, en particulier ferroviaires».

Celles-ci restent l'ossature indispensable au déploiement des mobilités et de l'accessibilité de l'ensemble des territoires, permettant un développement équilibré. Pourquoi était-il important que Rennes et Bordeaux bénéficient de liaisons rapides avec Paris et pas Quimper ou Brest ?

«Il est clair que le projet national d'aménagement ferroviaire est inachevé et que la pointe bretonne reste à quai. À la lecture de cette loi d'orientation des mobilités, il s'avère que les enjeux pour notre territoire, ancrés dans le pacte d'accessibilité, sont absents.»

Pour autant, la présidente du Conseil départemental reste mobilisée pour défendre la permanente nécessité d'une meilleure accessibilité de la pointe bretonne et de sa liaison avec les réseaux européens de transports.

Agenda



14 septembre
Fête de la gauche
à Quimperlé.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1274 - Vendredi 21 juin 2019
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39

13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



La démocratie continue

Dominique Rousseau

Tout le monde, même les régimes qui s'apparentent à des dictatures, se réclament de la démocratie. Elle est qualifiée d'autoritaire ou d'illibérale mais le terme est toujours présent. Mais qu'est-ce que la démocratie si tous les régimes, même les plus autoritaires s'en réclament ? Dominique Rousseau, professeur de droit constitutionnel, a tenté de répondre à cette question le 23 mai, à la Faculté de droit de Brest, où il présentait la nouvelle version de son livre « Radicaliser la démocratie » (Seuil).

« **L**a démocratie ne se joue pas le samedi après-midi dans la rue », a déclaré Emmanuel Macron. D'accord. Mais alors où et quand se joue-t-elle ? Une fois tous les cinq ans à l'occasion de l'élection présidentielle ? Dans l'Hémicycle de l'Assemblée nationale où tout est mis en œuvre pour verrouiller les débats et où un amendement qui n'a pas l'imprimatur du gouvernement n'a aucune chance d'être voté ? Pour le professeur de droit constitutionnel, qui fut membre du Conseil supérieur de la magistrature de 2002 à 2006, elle doit être permanente.

Dominique Rousseau ne s'attache pas aujourd'hui à définir les contours de ce qu'il appelle « la démocratie continue » en réponse au mouvement des gilets jaunes. Cela fait des années maintenant qu'il travaille sur cette question. Mais le mouvement qui est né le 17 novembre sur les ronds-points est révélateur de la crise démocratique que traverse notre pays.

« **J'ai publié mon livre dans les années 90, dans un contexte bien particulier** », a-t-il expliqué aux étudiants brestois. « **Le mur de Berlin venait de tomber, l'URSS d'imploser et Francis Fukuyama venait de théoriser la fin de l'Histoire : puisque la démocratie avait triomphé, que le libéralisme était l'horizon indépassable, alors l'Histoire avec un grand H, au sens Hégélien, était arrivée à son terme.** »

Cette théorie se nourrissait aussi du contexte international de l'époque qui voyaient les dictatures, en particulier en Amérique latine, tomber les unes après les autres. Et pourtant, pour Dominique Rousseau, l'Histoire n'est pas terminée et la démocratie n'est pas acquise.

Pour Dominique Rousseau, il faut revenir aux origines et s'appuyer sur la Déclaration

Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789.

Car, c'est bien la figure du citoyen que la démocratie doit retrouver. Le libéralisme a juste besoin de producteurs et de consommateurs, la démocratie, dans sa version représentative n'a besoin que d'électeurs. En revanche, la « démocratie continue » que cherche à promouvoir Dominique Rousseau a besoin de citoyens.

Et quelle sera la fonction de ce citoyen ? Voter, bien sûr, mais ce geste ne suffit pas. Il doit surtout, permettre le débat dans l'espace public qui se situe entre l'espace privé, qui concerne les individus, et l'espace politique, qui concerne les représentants.

L'espace public joue un rôle de sas entre le privé et le politique. Tant qu'une question reste dans l'espace privé, elle n'est pas traitée juridiquement. Mais, dès qu'elle apparaît dans l'espace public, elle est mise en question et l'espace politique se voit obligé de s'en emparer et de la traiter.

Prenons la question des droits des femmes à disposer de leur corps. Pendant des siècles, elle est restée dans la sphère privée. Il a fallu que des femmes courageuses osent, par exemple à travers des manifestes, affirmer qu'elles avaient eu recours à un avortement pour que, de privée, cette question devienne publique et trouve sa traduction dans le droit. C'est bien Simone Veil qui a porté la loi sur l'avortement mais cette avancée a été rendue possible grâce à la mobilisation de militantes et de militants, comme Gisèle Halimi.

Cet espace public est, par définition, celui de la démocratie continue. Celui où se mènent des débats, parfois rudes.

Si la « démocratie continue » a besoin de citoyens, elle a aussi besoin de partis, de syndicats et d'associations. C'est là que le spécialiste de droit constitutionnel est en désaccord avec les gilets jaunes qui refusent toute forme d'organisation. **« Quand on refuse de désigner des porte-paroles, c'est BFM qui les choisit. »**

Entre la démocratie représentative et la démocratie directe, qui se heurtent chacune à des impasses, Dominique Rousseau explore une troisième voie qui rend au citoyen le pouvoir de délibérer et de se choisir ses représentants.

